

**Compte-rendu de la réunion de Conseil Communautaire
du jeudi 18 octobre 2018
Salle des fêtes de Saint-Germain-la-Ville**

Titulaires présents : Gilles ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Roger BERTON, Jean-Paul BRIGNOLI, Bernard COUSIN, Catherine DETHUNE, Françoise DROUIN, Hubert FAUCONNIER, Hubert FERRAND, Maurice HUET, Michel JACQUET, Catherine JULLIEN, Raymond LAPIE, Evelyne MOINEAU, Victor OURY, Catherine PANNET, Christophe PATINET, Joël PERARDEL, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Sylvain ROGER, Jean-Pierre ROLLET, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, François SCHUESTER, René SCHULLER, Marcelle SCIEUR, Murielle STEPHAN, Pascal VANSANTBERGHE, Denis VAROQUIER, Noël VOISIN-DIT-LACROIX.

Etaient représentés : Marie ANCELLIN par Philippe BIAL (suppléant), Hubert ARROUART par Denis VAROQUIER (pouvoir), Carole CHOSROES par Éric PIGNY (pouvoir), Jean-Claude MANDIN par Jean-Pierre ROLLET (pouvoir), Jean-Christophe MANGEART par Damien GALLOIS (suppléant), William MATHIEU par Claudy MATHIEU (suppléante), André MELLIER par Philippe HINCELIN (suppléant), Maurice PIERRE par Dominique MILLON (pouvoir).

Etaient absents : Bernard FURNE (excusé), Fabrice REVELLI.

Soit 42 votants.

Suppléants présents : Philippe BIAL, Odile CAQUE, Jean-Claude FARON, Damien GALLOIS, Marie-Ange GRUÉ, Claudy MATHIEU, Martine MENISSIER, Danièle MICHEL, Dominique MILLON, Luc MILLON.

Suppléants absents : Alexandre BODIN, Alain GOBILLARD (excusé), Daniel HERBILLON (excusé), Philippe HINCELIN, Alain JACQUES, Éric MERCIER, Florence PERARDEL (excusée), Muriel RENAULT, Audrey SCHULLER (excusée), Sabine STIEVENART, Luc THOUVENIN, Evelyne VALENTIN (excusée), Andrée VIART.

Secrétaire de séance : Philippe HINCELIN.

Adoption du PV de la séance du 20 septembre 2018

Vote du conseil communautaire : unanimité.

I – ENVIRONNEMENT

1. Commission DSP : élection des membres

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la communauté de communes de la Moivre à la Coole est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement sur son périmètre. Dans ce cadre, la communauté de communes envisage de confier la gestion de ces deux services dans le cadre de contrats de délégation de service public au sens des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales.

Monsieur le Président rappelle que la commission de délégation de service public est présidée par le Président ou son représentant, et est constituée de membres du conseil communautaire.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux membres de l'assemblée que lors de la dernière séance de conseil communautaire en date du 20 septembre 2018, les délégués ont décidé de fixer les modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public de la façon suivante :

- les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants,
- les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants,
- les listes pourront être déposées auprès du secrétariat de Monsieur le Président jusqu'au mardi 16 octobre 2018 à 8 h 30.

Une seule liste a été déposée :

TITULAIRES

Joël PERARDEL
Jean-Jacques PILLET
Hubert ARROUART
Pascal VANSANTBERGHE
René SCHULLER

SUPPLEANTS

Noël VOISIN DIT LA CROIX
Roger BERTON
Jean-Claude MANDIN
Maurice PIERRE
Maurice HUET

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public s'effectue au scrutin secret à la proportionnelle au plus fort reste.

Le vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletin trouvé dans l'urne : 42
- à déduire bulletins blancs et nuls : 0

- nombre de suffrage exprimés : 42
- à obtenu le liste des candidats présentée : 42 voix

Sont élus membres titulaires de la Commission de Délégation de Service Public :

- Joël PERARDEL
- Jean-Jacques PILLET
- Hubert ARROUART
- Pascal VANSANTBERGHE
- René SCHULLER

Sont élus membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public :

- Noël VOISIN DIT LA CROIX
- Roger BERTON
- Jean-Claude MANDIN
- Maurice PIERRE
- Maurice HUET

Il est enfin rappelé que siègent à la Commission de Délégation de Service Public avec voix consultative, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- le comptable public de la communauté de communes,
- un représentant du Ministre chargé de la concurrence.

2. DSP secteur VESLE : présentation des rapports préalables

➤ Renouvellement DSP eau potable

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du rapport préalable sur le choix du mode de gestion et le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion du service public d'eau potable des communes de Courtisols, Poix et Somme-Vesle.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de renouveler le principe de délégation de service public de l'eau potable pour les communes de Courtisols, Poix et Somme-Vesle.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

➤ DSP assainissement collectif

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du rapport préalable sur le choix du mode de gestion et le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion du service public d'assainissement collectif de la commune de Courtisols.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de mettre en place le principe de délégation de service public pour l'assainissement collectif pour la commune de Courtisols.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

3. Déchets ménagers

➤ Détermination de la tarification incitative

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il est proposé une tarification à blanc en 2019 calculée selon la composition des foyers et selon l'incidence dans le compte de résultat du SYMSEM.

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'instaurer une tarification incitative par le biais d'une Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (REOMI) à compter du 1er janvier 2020.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

4. GEMAPI

➤ Adoption des statuts du Syndicat Mixte de la Marne Moyenne (S3M)

Monsieur le Président informe l'assemblée que la communauté de communes a 3 mois pour se prononcer, mais le plus rapidement serait le mieux.

Monsieur le Président présente les statuts : le bassin versant n'est pas modifiable. Il précise qu'il convient de désigner 4 titulaires disposant chacun de deux voix pour la communauté de communes pour un total de 32 membres.

	Nbre de délégués / membre	Nbre de voix/ délégués	Nbre de voix total
CA DE CHÂLONS- EN- CHAMPAGNE	4	4	16
CA EPERNAY, COTEAUX ET PLAINE DE CHAMPAGNE	4	3	12
CC DE VITRY, CHAMPAGNE ET DER	4	2	8
CC DE LA MOIVRE À LA COOLE	4	2	8
CC DE LA GRANDE VALLÉE DE LA MARNE	4	1	4
CC PERTHOIS- BOCAGE ET DER	3	1	3
CC CÔTES DE CHAMPAGNE ET VAL DE SAULX	3	1	3
CC SUD MARNAIS	2	1	2
CA DE SAINT- DIZIER DER ET BLAISE	2	1	2
CC DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE	2	1	2

Vote du conseil communautaire : unanimité.

II - LOGEMENT

5. OPAH

Suite au comité N° 13 du 28 septembre 1018, les subventions suivantes sont soumises au conseil communautaire :

	COMMUNE	Statut d'occupatio n	TYPE DE TRAVAUX	SUBVENT VOTEE
1	POGNY	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
2	MOURMELON LE GRAND	PO	Travaux d'économie d'énergie	4 241
3	VITRY LA VILLE	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
4	BACONNES	PO	Travaux d'économie d'énergie	1 514
5	FRANCHEVILLE	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
6	MARSON	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
7	COURTISOLS	PO	Travaux d'autonomie à la personne	1 324
8	OMEY	PO	Travaux d'économie d'énergie	3 409
9	MOURMELON LE GRAND	PO	Travaux d'autonomie à la personne	996
10	SUIPPES	PO	Travaux d'économie d'énergie	2 306
11	SOMMEPY TAHURE	PO	Travaux d'économie d'énergie	1 147
12	MOURMELON LE PETIT	PO	Travaux d'économie d'énergie	714
13	MOURMELON LE GRAND	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
14	COURTISOLS	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
15	SUIPPES	PO	Travaux d'économie d'énergie	4 769
16	SUIPPES	PO	Travaux d'économie d'énergie	2 125
17	LIVRY- LOUVERCY	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
18	MARSON	PO	Travaux d'économie d'énergie	5 000
			TOTAL	62 545

Vote du conseil communautaire : unanimité.

Une réflexion doit être menée sur la suite à donner à l'engagement de la CCMC dans cette OPAH sur :

- le portage par la collectivité :
- les aides : leur forme, les moyens dédiés
- les bénéficiaires : aux habitants défavorisés (ménages très modeste)
- ne plus prendre en compte les propriétaires bailleurs, mais privilégier les propriétaires occupants
- plafonnement de l'aide (nombre de dossiers corrects, mais avec des montants trop élevés)
- discussion à venir avec la CC de la Région de Suippes, la Région, l'ANAH

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il manque 16 000,00 € (consommation trop rapide) et propose de modifier le budget ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Article	Montant
4581015	+ 16 000

Vote du conseil communautaire : unanimité.

III - RESSOURCES HUMAINES

6. Nomination correspondant et référent CNAS collègue des agents

Suite à la prise de poste de Mme Sabrina LEPRÉVOST au service des ressources humaines, Monsieur le Président propose à l'assemblée de la nommer correspondante et référente du collège des agents du CNAS.

Vote du conseil communautaire : unanimité.

IV – URBANISME

7. SCOT et ses enjeux

Consommation raisonnable du foncier

60 ha pour le Scot dont 13 ha pour la communauté de communes ce qui représente 385 habitations nouvelles sur 12 ans pour un périmètre de 28 communes.

8. Procédures en cours : point d'étape

9. Lancement de la démarche opérationnelle PLUI

10. Droit de préemption urbain

Droit de préemption urbain transmis à la communauté de communes.

Questionnaire dans les communes pour recenser les projets et les procédures.

11. Taxe d'aménagement

Prévue pour le 30 novembre.

Sujet mal défini et à préciser.

V - FINANCES

12. DM

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires sur le budget ZAE des Ouches de Cheppe :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Article	Montant	Article	Montant	Article	Montant	Article	Montant
6045 (011)	-1 800,00	796 (043)	+0,09	2031 (20)	+1 800,00	021 (021)	+1 800,00
6226 (011)	-0,09						
023 (023)	+1 800,00						
608 (043)	+0,09						
66111 (66)	+0,09						

Vote du conseil communautaire : unanimité.

13. Indemnité du Trésorier payeur

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'attribuer à Mme Caroline GUINOT, comptable de la trésorerie, une indemnité de conseil au taux de 50 %, soit un montant de 440,24 €.

Vote du conseil communautaire : 39 voix pour, 3 abstentions.

14. Projets d'investissement

a) ZA OUCHES DE CHEPPE

Monsieur le Président expose à l'assemblée que la première tranche de la phase de commercialisation de la ZAE des Ouches de Cheppes touche à sa fin et il propose de commencer à projeter la deuxième tranche.

Vote du conseil communautaire : 38 voix pour, 4 abstentions.

b) Réflexion à la suite du Plan Vélo du Gouvernement

VI – QUESTIONS DIVERSES

Conseil de développement : recherche de volontaires.

Vente de pain sur la vallée de la Moivre : demande par le Maire de Marson d'une aide pour la boulangerie en difficulté.
Intervention de la communauté de communes difficilement possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.